

Funéplus, un réseau d'indépendants du funéraire, a ses bases en Vendée

376 entreprises, 621 points de vente en France métropolitaine, mais aussi aux Antilles et à la Réunion. Funéplus, quatrième acteur national du secteur, a son siège en Vendée.

Ouest-France
Thierry Dubillot.

Publié le 04/02/2018 à 19h06

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Entreprises

Du lundi au vendredi,
l'actualité des entreprises
vue par Ouest-France et
API

Votre e-mail OK



Une équipe de Funéplus en intervention dans un cimetière. | FUNÉPLUS

On connaît ses concurrents. Dans l'ordre d'apparition : OGF-PFG, Roc Eclerc, Le choix funéraire. Depuis la fin du monopole des pompes funèbres en 1998, le secteur s'est organisé. Les grandes franchises, comme les PFG ou Roc Eclerc, dépendent de fonds de pensions étrangers. Dans ce contexte, [Funéplus](#), créé en 1989 par Loïck Rodde à La Roche-sur-Yon (Vendée), a choisi un autre modèle économique, en cultivant une volonté d'indépendance.

Le personnel formé

« **Nous ne sommes pas une franchise mais un réseau d'indépendants**, précise Anthony Fallourd, attaché de direction. **Nous assurons les formations au funéraire et nous sommes également centrale d'achat.** » Au siège, ils sont dix salariés, auxquels s'ajoutent des intervenants formateurs.

Anthony Fallourd explique que les entreprises de pompes funèbres peuvent adhérer au réseau sans pour autant s'y trouver pieds et poings liés : « **Les chefs d'entreprise passent par chez nous pour se former et former leur personnel, mais aussi pour bénéficier d'un certain nombre de prestations. Entre autres, nous sommes éditeurs de logiciels, centrale de référencement et d'achat. Nous proposons du conseil et de l'appui au développement, et de l'information juridique. Quant aux entreprises qui nous suivent, elles n'ont pas de frais d'affiliation, pas de cotisation et ne sont soumises à aucune redevance.** » L'an dernier, Funéplus a réalisé, grâce à ses affiliés, un chiffre d'affaires de 184 millions d'euros.

Gestion des cimetières

Il n'y a pas que les entreprises affiliées qui bénéficient des conseils du réseau. Les mairies aussi sont concernées : « **Souvent, dans les communes, la gestion du cimetière est un casse-tête. Nous proposons un diagnostic puis le suivi des réalisations que la commune aura décidé de mener, comme la reprise des concessions abandonnées.** »

ouest france  Publicité

L'an prochain, Funéplus fêtera ses 30 ans. Le réseau pense renforcer son maillage national, « **avec à terme 500 à 600 entreprises** ». Depuis début 2017, il s'est engagé dans la [RSE](#), la Responsabilité sociale des entreprises. Autrement dit, dans une démarche de développement durable. Cela suppose un travail d'accompagnement des entreprises qui le souhaitent. Pas d'obligation bien sûr, mais une volonté d'être le plus attentif possible, notamment à la gestion des déchets.

Funéplus est devenu membre actif de la plateforme RSE Vendée. Cette année, ce réseau propose aux entreprises membres de réaliser un prédiagnostic puis de commencer une mise en pratique des principes de la RSE, comme permettre à ses collaborateurs d'avoir une carrière prenant en compte leurs attentes, en respectant l'égalité professionnelle femme-homme. Il s'agit aussi de tisser des liens avec des organismes locaux prenant en compte l'impact des ressources utilisées, ou encore de travailler avec les fournisseurs et partenaires du réseau pour encourager, accompagner et valoriser les démarches écoresponsables. « **Les entreprises membres sont des TPE-PME de cinq à vingt-cinq salariés qui ont une dimension humaine et familiale. Notre souhait le plus cher est de garder cet esprit en les aidant à grandir.** »